

Procès-verbal de la troisième assemblée générale de l'ACGR du 7 juin 2018 au château de la Grande Riedera

1) Ouverture de l'assemblée et souhaits de bienvenue

Nicolas Lauper, président, ouvre la troisième assemblée générale de l'ACGR à 20h00. Il souhaite la bienvenue aux 34 personnes présentes y compris le comité et leur adresse un grand merci pour avoir répondu à notre convocation. Il salue tout particulièrement le conférencier de la soirée, M. Ferdinand Pajor, dr phil., vice-directeur de la Société d'histoire de l'art en Suisse.

Le président cite les noms des personnes qui se sont excusées :

Aebischer David, Aebischer Gabrielle, André Berset, Jean Bourgknecht, Norbert Clément, Jean-Marie Déglise, Cyrill Eltschinger, René et Cécile Kolly, René Kolly, député, Nicolas Kolly, député, Claude Lässer, Albert Marti, Stéphane Peiry, Louis et Anne-Marie Peiry, Claire Peiry-Kolly, Jean-Pierre et Cécile Wicht, Pascal et Lou Yerly.

Il demande ensuite un instant de silence en mémoire de deux membres décédés, MM. Jean-Marc Lachat et Joseph Willimann.

L'ordre du jour n'ayant suscité aucune demande de modification, il est accepté à l'unanimité.

2) Désignation des scrutateurs

Armand Dousse est désigné scrutateur.

3) Approbation du procès-verbal de la deuxième assemblée générale du 8 juin 2016

Comme mentionné dans la convocation, le PV de l'assemblée générale du 8 juin 2016 n'est pas lu ; il était en consultation sur le site Internet de la Grande Riedera, rubrique « Association des Amis du Château ». Aucune remarque n'ayant été formulée, le PV est accepté sans opposition avec les remerciements au secrétaire Bernard Kolly.

4) Rapport annuel du président

Dans son rapport annuel, le président rappelle les quatre manifestations organisées par les membres du comité qui ont par ailleurs participé à quinze séances au cours de l'année écoulée, sans compter les présences de quelques membres occupés à des travaux de classement et de remise en état de la chapelle.

1. La fête au château du 24 septembre 2017
2. Le récital de Romy Rudolf von Rohr
3. La fenêtre de l'Avent et l'exposition de nativités
4. Le concert de Christine & The Kings

La fête au château

Le président se plaît à remémorer l'événement. A 09h30, la cour du château était pleine. La messe composée par Mme Andrea Csollany, domiciliée en Allemagne, et interprétée en primeur par le chœur mixte de Praroman et le quintette de cors des Alpes Solbéfa conduit par

M. Norbert Clément, a enthousiasmé l'assistance venue nombreuse écouter cette première mondiale, dont l'idée émanait de M. Norbert Clément, joueur de cor des Alpes.

« Nous avons toujours été convaincus, poursuit le président, qu'il nous faut trouver une animation spéciale lors de notre journée festive pour que le public réponde à l'appel. Et ce 24 septembre, le monde était là, il faisait beau, nous avons été comblés. »

Il adresse ses vifs remerciements à Norbert Clément, au chœur mixte de Praroman et à sa présidente Mme Monique Charrière, à M. Jean-Marie Kolly son directeur, pour la très haute qualité des prestations et les très bons contacts créés lors de la préparation de cette messe.

Au programme de la fête, le président relève la prestation de M. Jean Woeffray et de ses amis forgerons qui ont impressionné les visiteurs avec leur enclume qui chantait dans la cour du château, rappelant le temps où la forge était en activité.

Les visiteurs ont aussi pu découvrir les œuvres et le travail de M. Christophe Huguenin, souffleur de verre qui, avec sa technique parfaite et sa créativité, a réussi à les captiver pour son métier d'art.

Cette année, l'école de Villars-Vert a assuré la restauration. M. Thierry Grand et ses élèves ont comblé les convives par leur repas et leur service. Quoi de plus heureux pour les organisateurs que de pouvoir travailler avec ces jeunes qui ne demandent que de telles manifestations pour montrer leur savoir-faire.

Comme de coutume, le pain cuit au feu de bois par M. Cottet et les visites guidées ont eu toujours autant de succès.

Enfin le président tient à relever que les bénévoles étaient là et ont travaillé d'arrache-pied tout en acceptant de ne pas pouvoir profiter de la fête, de leurs amis ou de rencontres. Sans eux, une telle manifestation ne pourrait se dérouler. A tous les bénévoles, à ceux qui sont ici présents, il ne peut que leur dire un très grand merci. Ils sont les héros de cette journée.

Le récital de Romy Rudolf von Rohr

A nouveau, un magnifique concert a eu lieu dans la salle des fêtes. Comme l'an dernier, Mme von Rohr a envoûté le château. Son programme était riche, sa voix, la voix de sa nièce, cet accordéon qui embellissait ces chansons d'antan, ont comblé le public.

Malheureusement les conditions météorologiques ont empêché certaines personnes de venir. Elles ont même retardé le début du concert, les voitures n'arrivant plus à monter au château parce qu'il neigeait.

« Nous avons été impressionnés, déclare le président, par la quasi-totalité du public qui s'est déplacé des extrémités de la Suisse pour vivre ce concert. Mais nous constatons une nouvelle fois qu'il est difficile d'accueillir, pour un concert, au moins les gens du Plateau du Mouret. Si vous avez des idées, des propositions, merci de nous en parler. »

La fenêtre de l'Avent et l'exposition de nativités

Une ambiance de Noël a régné dans la cour du château à l'occasion de cette fenêtre de l'Avent. Comme cette fenêtre faisait partie du programme de la paroisse de Treyvaux, de nombreux habitants de Treyvaux sont venus partager un excellent moment de convivialité. Le même soir, Norbert Clément présentait son exposition d'une centaine de nativités du monde, ainsi qu'une crèche gruérienne dans un décor représentant la désalpe. Cette exposition a duré du 10 au 26 décembre. M. Norbert Clément avait même mis en place un coin « atelier du santonnier » avec une démonstration de la fabrication de santons.

Cette exposition a remporté un vif succès. Environ 600 personnes dont 14 classes du cercle scolaire du Mouret, soit environ 230 élèves, l'ont visitée.

« Nous sommes très reconnaissants envers Mme Martine Halter, conseillère communale responsable des écoles, pour avoir accepté notre invitation. Tout n'est pas facile : introduire une nouvelle activité dans un programme déjà ficelé, organiser les transports. A tous les niveaux, tous ont joué le jeu. Merci !!!

Des remerciements vont également à M. Norbert Clément et à ses fils pour leur présence continue lors de l'exposition.

Le comité a décidé de poursuivre cette tradition de la fenêtre de l'Avent. Celles et ceux qui auraient une idée d'animation sont priés de nous en faire part. »

Le concert de Christine & The Kings

Nous avons vécu un concert magnifique. Mme Repond souhaitait à nouveau vivre une expérience dans ce château où elle avait côtoyé Mme Pobé. Heureusement, elle a contacté l'ACGR qui lui en est reconnaissante. « Mais à nouveau, comment inciter la population du Plateau du Mouret à venir vivre un concert d'une telle amplitude ? Dans la dernière partie du concert, certaines personnes dansaient même au fond de la salle !

La renommée de Christine & The Kings nous a amené surtout de ses connaissances.

L'élément positif au moins est que nous atteignons un but de notre association : faire découvrir le château. » Le comité a relevé l'excellente proposition de Mme Repond quant à la disposition de la salle : les gens assis autour de tables rondes avaient la possibilité de trinquer. Cette mise en scène a donné une ambiance très chaleureuse et conviviale au concert.

Toutes ces animations ont été un franc succès pour l'association. Mais l'organisation de ces événements exige une énergie considérable. Le président remercie toutes les personnes bénévoles qui, à chaque manifestation ou presque, sont présentes pour épauler les organisateurs. Il réitère le souhait du comité de mettre en place des groupes de travail qui pourraient le soutenir dans l'une ou l'autre activité de l'association.

Il constate en outre qu'il est difficile, sur le plan financier, de dégager un véritable bénéfice lors de ces différentes manifestations, même si les frais engagés sont contenus au maximum. « Cet état de fait peut peiner le comité surtout lorsque l'on cumule l'engagement de chacun de ses membres. Comme je l'ai déjà dit, une véritable reconnaissance nous est donnée par les centaines de personnes qui ont passé la porte d'entrée du château, un but important de notre association, le faire connaître ! »

Avec fierté, le comité a tout de même pu verser en fin d'année un montant de 3000 francs à la Fondation.

Enfin, le président adresse ses vifs remerciements aux membres du comité qui investissent également de leur temps pour la Fondation, un exemple qu'il tient à citer : la sacristie où une chatte n'y aurait plus retrouvé ses petits. Du tri a été fait, du nettoyage, de l'ordre.

Aujourd'hui la sacristie est à nouveau opérationnelle. Il adresse un grand merci à Mojca, Carmen, Frédy, Bernard et Jean-Jacques qui méritent les applaudissements de la salle.

Le vice-président Frédy Roos remercie le président Nicolas Lauper, cheville ouvrière de l'association, pour son énergie et sa disponibilité malgré ses nombreux mandats. Il demande à l'assemblée d'approuver le rapport annuel. Celui-ci est accepté à l'unanimité par des applaudissements nourris.

5) Comptes 2017 / Rapport des réviseurs / Décharge au comité

Le caissier Jean-Jacques Antonietti présente le résultat des comptes au 31.12.2017, avec un total de charges s'élevant à Fr. 13'112.65 pour un total de produits s'élevant à Fr. 13'112.65.

Les réviseurs des comptes Charles Baltensperger, comptable retraité, et Claude Brodard, expert-comptable diplômé, directeur d'une fiduciaire, recommandent d'approuver les comptes annuels et d'en donner décharge au comité et au caissier. Personne ne demandant la lecture du rapport de révision, les comptes annuels sont acceptés à l'unanimité.

6) Budget 2018

Le caissier présente ensuite le budget 2018. Total des produits : Fr. 10'000.--, comprenant les manifestations, les dons et les cotisations, et total des charges : Fr. 3'000.--, comprenant les charges administratives, les achats. Le budget est accepté à l'unanimité.

7) Elections

7.1. Membres du comité

Les statuts de l'ACGR stipulent que la durée d'un mandat au comité est de trois ans. Cette période étant écoulée, le comité doit être réélu ce soir pour un nouveau mandat de trois ans. Trois personnes ont décidé de ne pas se représenter pour une nouvelle période. Il s'agit de Mme Carmen Reolon, de M. Jean-Jacques Antoniotti et de M. Nicolas Lauper.

Les autres membres du comité, à savoir : M. Fredy Ross, M. Bernard Kolly, Mme Mojca Noser et M. Fredy Charrière acceptent de se mettre à disposition pour un nouveau mandat. M. Léon Vonlanthen, représentant du conseil de fondation FMSP, est, selon les statuts, membre permanent du comité de l'ACGR sans être élu.

Par chance, trois nouvelles personnes acceptent d'entrer au comité. Le président est dès lors en mesure de proposer

1. M. Benjamin Brülhart, président du conseil de paroisse de Praroman et directeur retraité du Home Linde à Tinterin et d'autres institutions analogues. Il a également été président du chœur mixte de Praroman durant 10 ans. Il a en outre présidé divers comités ou y a œuvré.
2. M. Jean-Marie Brügger, domicilié à Praroman, frais retraité, comptable de profession, a travaillé durant 17 ans aux Entreprises Electriques Fribourgeoises, aujourd'hui le Groupe-e, comme comptable, et 27 ans au Home Linde à Tinterin. Il a en outre assumé la tâche de curateur pour la justice de paix de la Gruyère. Actuellement il gère encore quelques pupilles à titre privé.
3. M. Patrice Cotting, lui aussi récemment retraité, titulaire d'un diplôme fédéral en assurances, domicilié à Marly, membre fondateur de l'association. Il participe régulièrement comme bénévole avec toute sa famille à toutes les manifestations organisées par l'ACGR.

Ces trois personnes se réjouissent de consacrer du temps pour œuvrer au sein du comité.

A titre personnel, le président leur adresse un vif merci. « C'est une chance inouïe pour l'association d'accueillir au sein de son comité trois personnes libres d'engagements professionnels, trois personnes qui peuvent s'investir aussi sur la journée en acceptant bien sûr de donner de leur temps précieux pour notre comité. »

N'ayant pas d'autre proposition, le président propose d'élire en bloc le nouveau comité par applaudissements, à savoir Mme Mojca Noser, MM. Frédy Ross, Bernard Kolly, Frédy Charrière, Benjamin Brülhart, Jean-Marie Brügger et Patrice Cotting.

Le président les remercie et leur souhaite beaucoup de satisfaction et de succès dans leur mission.

Le vice-président Frédy Roos prend ensuite la parole pour adresser ses vifs remerciements aux membres sortants Carmen Reolon, Jean-Jacques Antonietti et Nicolas Lauper et leur remet un petit présent.

En guise de reconnaissance pour ses nombreux services rendus à l'ACGR, le vice-président, au nom du comité, propose à l'assemblée de nommer Nicolas Lauper président d'honneur. La nomination est acceptée par de longs applaudissements.

7.2. Président

Selon les statuts, l'élection du président incombe à l'assemblée. M. Benjamin Brülhart se met à disposition pour le poste de président. Aucune autre proposition n'ayant été émise, Benjamin Brülhart est élu président de l'association par applaudissements.

En son nom personnel et en celui de l'association, le président sortant félicite Benjamin pour son élection. Il est persuadé que son enthousiasme à ce poste grandira de jours en jours.

7.3. Organe de contrôle statutaire

L'assemblée doit nommer son organe de contrôle. Le comité propose de réélire MM. Claude Brodard et Charles Baltensperger qui sont d'accord de renouveler leur mandat. Aucune autre proposition n'étant faite, ils sont élus à l'unanimité et un grand merci leur est adressé pour leur temps consacré gratuitement.

8) Programme d'activité 2018

8.1. Fête au château, dimanche 23 septembre

En 2018, la fête au château aura des senteurs tout à fait particulières. En effet, la Confrérie fribourgeoise de l'Ordre des Chevaliers du Bon Pain de la Suisse latine et de la Haute-Savoie a choisi le château de la Grande Riedera pour fêter son 50^e anniversaire.

La fête débutera à 09h30 par la messe célébrée par le père Alain Voisard et animée cette année par le chœur mixte de Bonnefontaine.

La messe sera suivie de la cérémonie d'intronisation des nouveaux boulangers qui se déroulera dans les jardins du château avec les honneurs du Contingent des Grenadiers fribourgeois.

Après l'apéritif, les invités et les visiteurs pourront se régaler avec le plat fribourgeois et de délicieux desserts, dont les meringues et la fameuse crème double de la région.

Comme la fête au château fera la part belle au bon pain, le comité a pensé animer la journée par des présentations en rapport avec les céréales : battages de blé au fléau par un groupe venu du Jura, exposition et démonstration de l'atelier de la paille de Dirlaret, unique en Suisse, qui a obtenu en 2014 le prix d'encouragement de la Société suisse pour la protection des biens culturels pour le maintien d'une tradition ancestrale. Il y aura également un atelier chocolat animé par Le Pâtissier de La Roche.

Et comme toujours, notre boulanger Antoine Cottet procédera en direct à la cuisson du pain et des délicieuses tartelettes au vin cuit dans l'ancien four à bois.

8.2. Concert du quatuor « Quadratuor », dimanche 18 novembre, 17h00

Le Quadratuor, un quatuor de chez nous issu d'amitiés tissées dans le milieu musical fribourgeois, se produira dans la salle des fêtes.

8.3. Fenêtre de l'Avent, dimanche 9 décembre, dès 16h30.

Pour terminer l'année, le comité organisera comme de coutume une fenêtre de l'Avent devant la crèche de la chapelle avec du vin chaud, du thé et des friandises.

9) Divers

Mme Yvonne Lehnerr, vice-présidente de la fondation FMSP remercie le comité de l'ACGR pour son engagement et son travail en vue de sauvegarder ce château et regrette le départ du président et des deux autres membres du comité.

M. Jean-Pierre Perritaz, caissier de la fondation, adresse ses remerciements à l'ACGR pour le versement de 3'000 francs et espère qu'il en sera de même cette année.

Le président rappelle que les changements d'adresse postale ou électronique doivent être annoncés au secrétaire et encourage tous les membres à consulter le site Internet www.chateau-grande-riedera.ch, rubrique Association des Amis du Château.

La quatrième assemblée générale de l'association des Amis du Château de la Grande Riedera aura lieu le **jeudi 6 juin 2019, à 20h00 au château.**

Au terme de l'assemblée, le président Nicolas Lauper remercie une nouvelle fois toutes les personnes qui ont adhéré à l'association et qui sont présentes ce soir : « C'est vous, chers amis, qui faites vivre cette association. Parlez-en autour de vous, incitez vos connaissances à nous rejoindre et à devenir Amis du Château de la Grande Riedera. La survie de ce château aux mains de la fondation en dépend ».

En guise de conclusion, il tient une dernière fois à remercier toutes les personnes et entreprises qui ont aidé l'association durant l'année écoulée par leur travail, leurs dons et leur mise à disposition de matériel.

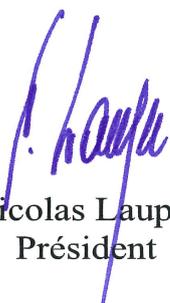
La parole n'étant plus demandée, le président clôt la troisième assemblée générale à 21h00 et passe la parole à M. Ferdinand Pajor qui nous a fait l'honneur de présenter un peintre et sculpteur méconnu, Nicolas Kessler (1792 – 1882).

Grâce à son intéressant exposé, les participants à l'assemblée ont pu découvrir un artiste hors du commun qui a laissé de nombreuses œuvres dans les villes de Fribourg et Bulle et dans diverses chapelles de la Singine. Nous avons même appris que cet artiste avait représenté le canton de Fribourg à l'exposition universelle de Londres en 1851 avec une sculpture en bois du père Girard.

Au terme de cet exposé, les participants se sont retrouvés dans la salle des poyas pour partager le verre de l'amitié offert par l'association des Amis du Château de la Grande Riedera.

Le reportage illustré de la troisième assemblée générale peut être consulté dans la galerie de photos du site Internet.

Association des Amis du Château de la Grande Riedera



Nicolas Lauper
Président



Bern
Se

Le Mouret le 7 juin 2018